

Demande de réalisation, de modification ou de suppression d'un raccordement électrique d'une Installation de Consommation de puissance inférieure ou égale à 36 kVA au Réseau Public de Distribution BT géré par GAZELEC

Réf : GAZELEC-ELEC-RAC-BT-01

Nb de pages : 5

Documents associés et annexes :

GAZELEC-ELEC-RACN-01 : Notice d'utilisation des Autorisations et Mandats dans le cadre des demandes de raccordement au Réseau Public de Distribution d'Electricité géré par GAZELEC

Résumé/Avertissement

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de raccordement. Il présente les différentes fiches techniques à remplir dans le cadre d'une demande de réalisation, de modification ou de suppression d'un raccordement électrique d'une Installation de Consommation inférieure ou égale à 36 kVA sur le Réseau Public de Distribution BT géré par GAZELEC.

Le dossier de demande de raccordement permet à GAZELEC d'effectuer l'étude de raccordement de l'Installation et d'établir une proposition de raccordement au Demandeur.

GAZELEC proposera une proposition de raccordement à partir des éléments indiqués dans le formulaire.

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments à communiquer (description du projet, localisation, plans, ...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

Si, sur le même site que votre projet, vous souhaitez raccorder une Installation de Production électrique en vue de revendre tout ou partie de l'électricité produite, vous devez faire une autre demande de raccordement par l'intermédiaire du formulaire GAZELEC-ELEC-RAC-PRODBT-01 de raccordement d'une Installation de Production électrique correspondante à votre projet.

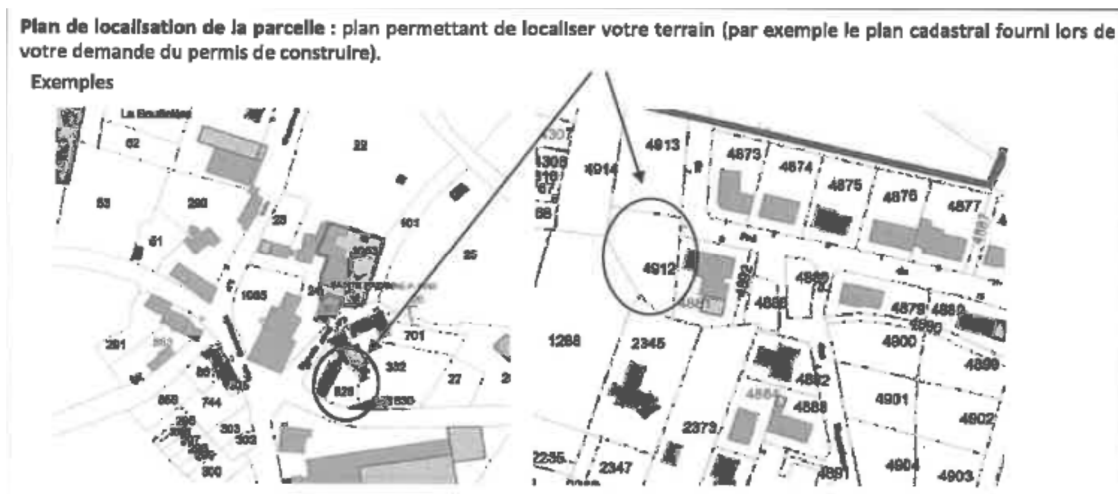
Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la direction technique au 03 22 73 31 31 ou par mail à directeur.technique@gazelec.fr

La proposition de Raccordement (devis) qui découlera des informations communiquées devient caduque si le descriptif du projet évolue. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre projet afin que nous puissions les prendre en considération.

1 : Documents constitutifs d'une demande de raccordement

Les documents suivants sont **obligatoires** à l'instruction du dossier :

- Le présent document **complété et signé par vos soins**
- Un plan de situation permettant de localiser la parcelle (par exemple le plan cadastral) avec l'identification des limites de la parcelle concernée



- Un plan de masse du projet (en précisant l'échelle) avec l'emplacement du coffret en limite de parcelle

Plan de Masse : c'est un plan « vu d'avion », fourni avec votre demande de permis de construire mais que vous pouvez réaliser vous-même.



Ⓞ Nous attirons votre attention sur le fait que l'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé dans la Proposition de Raccordement.

- L'emplacement souhaité du compteur dans la construction (à indiquer sur le plan de masse)
- Une copie du permis de construire qui vous a été délivré ou copie du permis d'aménager ou de déclaration préalable)
- Une photographie de l'environnement du projet

Objet de la demande

- Nouveau branchement
- Branchement existant
 - Déplacement du coffret
 - Point de raccordement supplémentaire
 - Modification de puissance
- Suppression du branchement existant

2 : Intervenants du projet

2.1 : Demandeur du raccordement

C'est le bénéficiaire du raccordement. Il est le destinataire de la Proposition du raccordement, sauf s'il a mandaté un tiers.

NOM – Prénom :

Dans le cas d'une société,

Raison sociale :

N° de SIRET :

S'agit-il d'une administration ? OUI NON

N° et Nom de la voie :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Fax : Mail :

Adresse d'envoi de la proposition et de la facture si différente de l'adresse ci-dessus :

N° et Nom de la voie :

Code postal : Commune :

2.2 : Tiers habilité

Il s'agit du fournisseur d'électricité, d'un autre professionnel (installateur, bureau d'étude) ou d'un particulier.

Le Demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ?

OUI NON

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

- Le tiers dispose d'une autorisation qui permet à celui-ci d'exprimer la demande de raccordement auprès de GAZELEC et de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation.

- Le tiers dispose d'un mandat qui permet à celui-ci d'agir au nom et pour le compte du Demandeur. Dans ce cas, l'interlocuteur de GAZELEC est le mandataire. Dans le cadre de ce mandat, pour la construction décrite dans ce formulaire, le Demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de :
- Signer en son nom et pour son compte la Proposition de Raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :
 - Mandant
 - Mandataire au nom et pour le compte du Mandant
 - Procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement

Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.

Personne / société habilitée :

Dans le cas d'une société,

N° de SIRET :

Le cas échéant, représenté par : M. ou Mme

N° et Nom de la voie :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Fax : Mail :

2.3 : Interlocuteur technique

C'est l'électricien ou un représentant du bureau d'étude chargé de l'Installation électrique du projet.

NOM – Prénom :

Dans le cas d'une société,

Raison sociale :

N° de SIRET :

S'agit-il d'une administration ? OUI NON

N° et Nom de la voie :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Fax : Mail :

3 : Identification et localisation du projet

Adresse précise du chantier

N° et Nom de la voie :

Code postal : Commune :

4 : Description détaillé du projet

Le projet nécessite-t-il un permis de construire

Oui

Non

Références cadastrales : N° de section : N° de parcelle :

Quelle est la nature du raccordement :

- Nouveau branchement
 - Pavillon neuf en lotissement
 - Pavillon neuf isolé
 - Construction existante
 - Autre, à préciser :

Quelle puissance de raccordement souhaitez-vous ?

La puissance de raccordement est la puissance maximale que vous pourrez souscrire auprès d'un fournisseur d'énergie

- 12 kVA monophasé 2 fils – Nombre de compteurs :
- 36 kVA triphasé 4 fils – Nombre de compteurs :

La tranchée en domaine privé, la fourniture et la pose des fourreaux Ø75 seront réalisées par vos soins :

- Oui (recommandé)
- Non

- Modification du branchement

Puissance actuelle : kVA Puissance totale demandée : kVA

Nombre de compteurs actuels :

- Compteurs supplémentaires : 12 kVA monophasé 2 fils – Nombre de compteurs :
 36 kVA triphasé 4 fils – Nombre de compteurs :

Quelle est la distance entre l'emplacement du coffret de coupure en limite de propriété et le compteur du local à alimenter : mètres

Demande particulière éventuelle :

5 : Echéance souhaitée

Date souhaitée de mise en service de votre Installation Electrique ou date d'emménagement :

6 : Raccordement simultané d'une Installation de Production d'Electricité de puissance ≤ 36 kVA

En même temps que le raccordement de votre Installation de Consommation d'Electricité, demandez-vous le raccordement d'une Installation de Production d'Electricité de puissance ≤ 36 kVA ?

- Oui
- Non

Si oui, vous devez joindre à cette demande le formulaire GAZELEC-ELEC-RAC-PRODBT-01 de raccordement pour une installation de Production d'Electricité ≤ 36 kVA correspondant à votre projet.

7 : Validation des informations

GAZELEC établit, à la réception de cette demande validée, un devis de raccordement à partir des éléments que vous avez renseignés dans ce formulaire.

Si votre projet ne nécessite pas d'extension de réseau, le délai de transmission du devis de raccordement est de 30 jours.

Si votre projet nécessite une extension de réseau, le délai de transmission du devis de raccordement est de 60 jours.

A la suite du règlement du devis, le raccordement est réalisé dans un délai de 60 jours. La mise en service se fait après présentation du Consuel.

Date :

Nom et Prénom du signataire :

Fonction :

Signature (1) :

(1) Signature du demandeur ou du tiers habilité

8 : Comment nous retourner vos documents

Par courrier ou par mail à l'Accueil GAZELEC

Adresse : GAZELEC

32 Rue du Faubourg de Bretagne

80200 PERONNE

Mail : accueil@gazelec.fr